

Paris, le 3 décembre 2020

Information presse

Trois premiers essais cliniques vaccinaux prévus à partir du mois de décembre via la plateforme COVIREIVAC de l'Inserm



Même si des vaccins sont autorisés dans les prochains mois, la poursuite des essais via COVIREIVAC est nécessaire. Crédits : Adobe Stock

A la demande du Ministère des Solidarités et de la Santé et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la France, forte de l'excellence de sa recherche clinique en matière de vaccination s'est organisée pour contribuer à l'évaluation des candidats vaccins contre la COVID-19 les plus prometteurs via la plateforme COVIREIVAC de l'Inserm. Trois essais cliniques vaccinaux devraient démarrer en France dès le mois de décembre sous réserve de l'accord des autorités réglementaires. Si les annonces de plusieurs laboratoires pharmaceutiques ces dernières semaines suscitent les espoirs quant à la possibilité de développer et de commercialiser rapidement un vaccin efficace contre la Covid-19, il est indispensable de développer plusieurs vaccins et de compléter la collecte de données, y compris sur ceux ayant des résultats préliminaires prometteurs.

Des accords pour lancer des essais cliniques vaccinaux en France via la plateforme COVIREIVAC de l'Inserm sont conclus avec les industriels Astra Zeneca, Janssen et Moderna. Ces derniers ont été scrupuleusement sélectionnés après avis du Comité scientifique vaccins Covid-19.

Les dossiers ont été déposés auprès de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des produits de santé) et d'un CPP (Comité des Protections des Personnes).

Les essais pourront donc démarrer en décembre sous réserve de l'accord de ces autorités réglementaires.

Même si des vaccins sont autorisés dans les prochains mois, il est impératif de poursuivre les essais afin d'approfondir les connaissances scientifiques notamment sur la durée de la protection et la qualité de la réponse immunitaire. Quelle que soit la stratégie vaccinale adoptée en France et les vaccins qui seront autorisés par les autorités sanitaires, la tenue d'essais cliniques via COVIREIVAC sera poursuivie pour répondre à d'autres questions de recherche qui continuent de se poser.

En effet, afin de répondre au besoin mondial et aux différentes populations, il est impératif de développer plusieurs vaccins. La poursuite des travaux de recherches permet aussi d'élaborer des produits avec des efficacités complémentaires, plus faciles à administrer et/ou moins chers à produire. Par ailleurs, des interrogations scientifiques demeurent,

Quelle est la durée de l'immunité conférée par la vaccination ? Des rappels seront-ils nécessaires ? Les premiers vaccins autorisés pourront-ils être proposés à toutes les populations, des personnes âgées aux jeunes, en passant par les femmes enceintes ? Telles sont les questions auxquelles il convient encore de répondre.

Ces données scientifiques complémentaires permettront d'affiner la stratégie vaccinale qui sera mise en place sur notre territoire.

Le démarrage de trois essais vaccinaux en France grâce à la plateforme COVIREIVAC n'est donc qu'une partie d'un processus de recherche international sans précédent. Selon l'avancée des connaissances sur le SARS-cov2 et la disponibilité des vaccins, les protocoles de recherche pourront être adaptés en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, toujours dans une logique de protection des volontaires, de rigueur scientifique et de transparence.

A propos de Covireivac

Mise en place le 1^{er} octobre 2020, la plateforme COVIREIVAC est pilotée par l'Inserm. Le volet opérationnel clinique des différents CHU fait l'objet d'une coordination prise en charge par l'AP-HP.

Depuis le lancement de la plateforme, 40 000 volontaires se sont déjà inscrits pour participer aux efforts de recherche et tester les vaccins. Il s'agit d'une initiative sans précédent en France.

Les inscriptions sont toujours ouvertes à ceux qui le souhaitent. Pour se porter volontaire, il suffit de se préinscrire sur le site www.covireivac.fr et de remplir un premier questionnaire de santé. Le volontaire sera ensuite contacté en fonction des besoins des différents protocoles de recherche (âge, conditions préexistantes, localisation géographique). Il pourra alors confirmer son accord pour participer à l'essai spécifique pour lequel il aura été appelé ou bien choisir d'y renoncer. Il est également possible qu'il ne soit jamais appelé. La participation aux essais cliniques ne garantit pas un accès prioritaire aux vaccins qui seront mis que le marché.

Contact presse

Agence Oxygen – pressecovireivac@oxygen-rp.com (Sophie Lussiez – Directrice de clientèle – 06 74 04 56 82 et Leïla Colaud – Consultante relations médias - 05 32 11 07 31)

Service de presse de l'Inserm : presse@inserm.fr

Frédéric de Araujo : presse@covireivac.fr



Accéder à la [salle de presse de l'Inserm](#)